

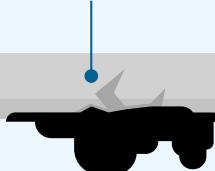
# 5 choses à savoir sur la gestion des déchets métalliques

L'industrie des métaux engendre un certain nombre de sous-produits propres à ses activités. La mise en œuvre de saines procédures de gestion des déchets permet aux producteurs de métaux de se mettre en conformité avec la réglementation environnementale tout en se protégeant contre d'autres risques, tels que le vol. Voici quelques conseils pour aider votre entreprise à adopter des pratiques responsables de gestion de la pollution et des déchets.

# Sous-produits de fabrication

Les procédés de l'industrie des métaux engendrent divers sous-produits, notamment :

**Eaux usées** issues de procédés d'élimination des résidus, des graisses et d'autres impuretés. Ces eaux usées peuvent contenir des acides et des alcalis forts provenant des opérations de fabrication et de formage.



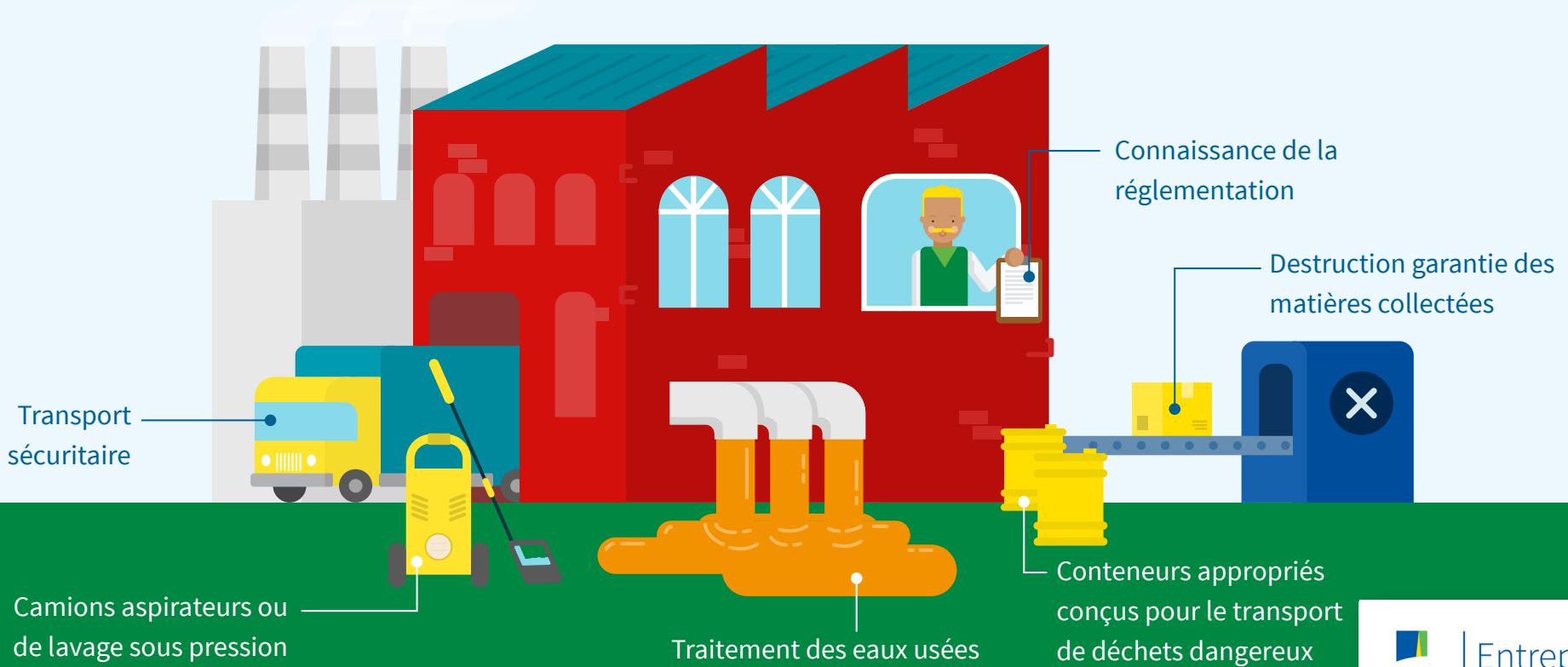
**Solvants usagés** issus des opérations de dégraissage, de nettoyage et de fabrication (tels que ceux utilisés pour l'usinage piloté par ordinateur, le trempage et l'enrobage).



**Matières inflammables**, c'est-à-dire les liquides combustibles tels que les liquides hydrauliques et les solvants de nettoyage.

# Élimination des déchets dangereux

Les matières déterminées corrosives, inflammables ou intrinsèquement toxiques sont généralement classées comme des déchets dangereux et doivent obligatoirement faire l'objet d'une mise au rebut appropriée. Les producteurs de métaux devraient envisager de sous-traiter l'élimination des déchets dangereux à une entreprise externe spécialisée ayant les compétences et les capacités nécessaires :



## Entreposage sur place

Votre entreprise peut avoir besoin de conserver des déchets dangereux sur place jusqu'au moment où elle aura la possibilité de les déplacer ailleurs. Si tel est votre cas, vous devez respecter toute la réglementation en matière de sécurité, et notamment :



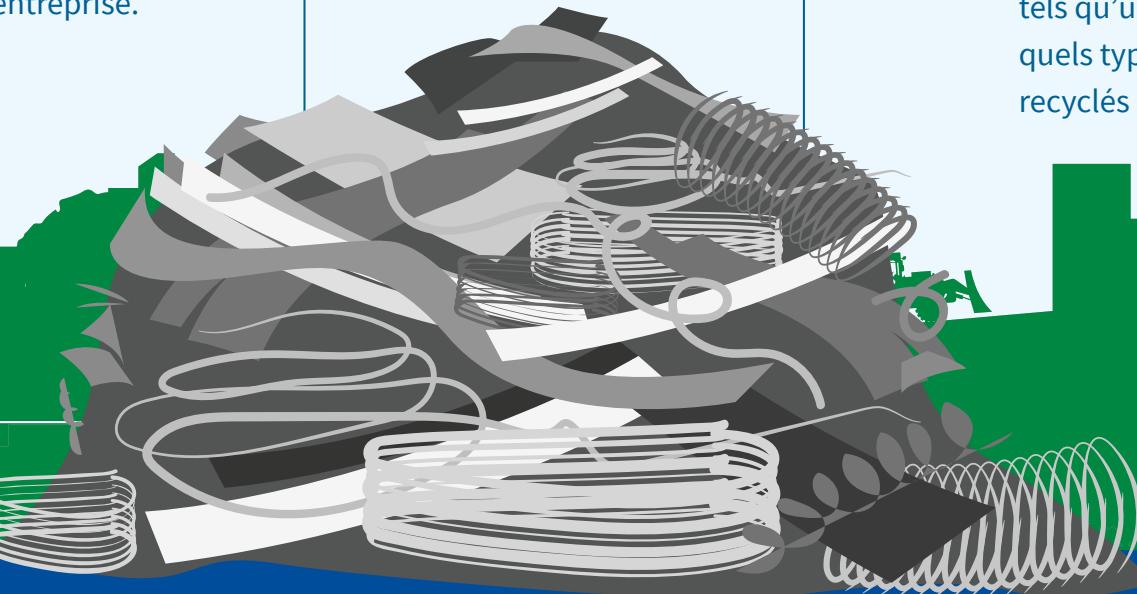
# Solution pour les rebuts métalliques

L'un des moyens les plus efficaces et les plus courants de gérer les rebuts métalliques est de les vendre à une autre entreprise et de les traiter comme une source de bénéfices supplémentaires. Les conseils suivants sont utiles pour choisir un récupérateur de métaux :

Assurez-vous que le récupérateur tient un registre complet de toutes les transactions avec votre entreprise.



Assurez-vous de connaître la valeur marchande pour négocier en connaissance de cause.



Confirmez que le récupérateur utilise des appareils d'analyse des métaux tels qu'un spectromètre pour vérifier quels types de métaux seront recyclés et les classer.

# Vol des sous-produits métalliques

Les réserves de certains métaux tels que le cuivre et le zinc sont en train de baisser alors même qu'augmente la demande. Cette situation expose les producteurs de métaux à un risque accru de vol, d'où l'importance cruciale d'établir des protocoles de protection de l'entreprise. Voici quelques conseils pour aider à sécuriser vos locaux :



Installez un système de caméras en circuit fermé (TVCF) pour surveiller toutes les aires d'entreposage extérieur sur les lieux.



Contrôlez l'accès à chaque secteur de l'établissement où des rebuts métalliques sont entreposés.



Installez un système d'alarme centrale antivol qui donnera immédiatement l'alerte en cas d'intrusion dans le bâtiment.



Établissez un horaire fixe de ramassage ou de livraison de rebuts métalliques.



Installez une signalisation visible indiquant que tout vol ou toute tentative de vol fera l'objet d'un signalement aux services de police.

Assurez-vous que votre entreprise applique systématiquement des règles de manutention appropriée, d'entreposage sécuritaire et d'élimination des déchets dangereux, ce qui réduit le risque de pollution et confirme que vous êtes un producteur de métaux responsable.

# Assurance



Votre courtier d'assurance est une source précieuse d'information pour améliorer la gestion des risques opérationnels de votre entreprise. Adressez-vous à votre courtier pour obtenir un complément d'information sur la protection de vos activités, ainsi que la réponse à vos éventuelles questions.

Si vous n'avez pas encore de courtier, utilisez notre outil **Trouver un courtier** pour en trouver un dans votre région dès aujourd'hui.

## Sources

Hazardous Waste Management: Business and Industry [Online] // Government of Ontario. - October 6, 2016. - <https://www.ontario.ca/page/hazardous-waste-management-business-and-industry>.

Hazardous Waste Management: Canadian Directions [Online] / auth. Meaken Stephanie // Publications Canada. - December 1992. - <http://publications.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/bp323-e.htm>.